



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation et l'agriculture



©FAO/Tamiru Legesse

RÉDUCTION DES PERTES APRÈS RÉCOLTE POUR UNE MEILLEURE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'IGAD

Mai 2022

ODD:



Pays: Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud

Code du projet: TCP/SFE/3702

Contribution de la FAO: 200 000 USD

Période de mise en œuvre: 20 décembre 2018 – 19 décembre 2021

Contact: Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique orientale
FAO-SFE@fao.org

Partenaire

Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD).

Bénéficiaires

Ministères de l'agriculture des États membres de l'IGAD.

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

Initiative régionale 2 de la FAO (IR 2): Intensification durable de la production et développement de la chaîne de valeur en Afrique.



DESCRIPTION DU PROJET

L'insécurité alimentaire et la malnutrition restent un problème de santé publique et socio économique majeur en Afrique, notamment en Afrique de l'Est, qui abrite plus de la moitié de la population sous-alimentée du continent. La région est fortement dépendante des importations de denrées alimentaires, en particulier de céréales. Selon des estimations récentes (FAO, 2021, [L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde](#)), environ 70 millions de personnes dans la région sont en situation d'insécurité alimentaire, et au moins 20 millions de sa population dépendent de l'aide alimentaire.

L'absence d'autosuffisance alimentaire a incité les décideurs nationaux et régionaux de la région de l'Afrique de l'Est à rechercher les causes de la faible production et à promouvoir des interventions visant à augmenter la production alimentaire nationale et à réduire les pertes alimentaires le long de la chaîne de valeur agricole. Les pertes après récolte sont un élément essentiel, mais souvent négligé, qui met en péril la sécurité alimentaire et affecte les revenus des producteurs, puisqu'il s'agit d'une réduction mesurable des denrées alimentaires causée par les insectes, les micro-organismes, les rongeurs et les oiseaux, qui peut affecter la quantité ou la qualité des cultures agricoles produites.

Selon la FAO, en 2019, jusqu'à un tiers des aliments produits dans le monde ont été perdus ou gaspillés entre le stade de la production et celui de la consommation.

Les pertes en Afrique subsaharienne sont estimées à environ 20 pour cent pour les céréales, 40 à 50 pour cent pour les plantes racines, les fruits et les légumes, 27 pour cent pour les oléagineux, la viande et le lait et 33 pour cent pour le poisson. Ces pertes n'affectent pas seulement la quantité, mais aussi la qualité, ce qui se traduit par une baisse de la valeur nutritionnelle, des risques sanitaires découlant de la consommation d'aliments et des pertes économiques lorsque le produit ne trouve pas de débouchés ou devient moins attractif pour les clients. La diminution de la valeur nutritionnelle des aliments a un impact significatif sur les efforts visant à éliminer les carences en micronutriments et la dénutrition. Face à cette situation, les dirigeants africains se sont engagés à réduire de moitié les pertes après récolte d'ici 2025 et ont adopté en 2014 la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture africaine pour une prospérité partagée et une amélioration des moyens d'existence, tandis que la communauté internationale s'est engagée dans le cadre de l'Objectif de développement durable (ODD) 12 à réduire de moitié les pertes et gaspillages alimentaires dans le monde d'ici 2030 (cible 12.3).

Les niveaux élevés de pertes après récolte en Afrique de l'Est sont liés au mauvais fonctionnement et à l'inefficacité des systèmes après récolte, en particulier à la faiblesse des interventions le long de la chaîne de valeur. En effet, la plupart des pays de la région ont connu des périodes de rendements élevés suivi de périodes de faim, en raison des systèmes de gestion des pertes après récolte défectueux. Cependant, la connaissance de l'étendue de ces pertes est limitée et les actions qui ont été tentées pour les réduire insuffisantes. Le manque de connaissances claires sur l'étendue réelle des pertes, associé à une compréhension inadéquate des points critiques de pertes le long de la chaîne de valeur alimentaire constitue un obstacle important. Pour mieux informer l'élaboration des politiques et la conception de programmes de réduction des pertes après récolte, il est nécessaire d'évaluer la valeur économique de ces dernières et d'identifier les éléments socio-économiques qui sont à leur origine.



Pour relever ce défi, la FAO a apporté son assistance à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), qui a été chargée d'aider ses États membres (Djibouti, Éthiopie, Érythrée, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan et Soudan du Sud) dans leurs efforts pour réduire la pauvreté et atteindre la sécurité alimentaire par le biais de bénéfices mutuels, sur la base d'une utilisation rationnelle des ressources naturelles et d'une gestion appropriée de l'environnement pour un développement durable.

Le projet apportait sa contribution à la Déclaration de Malabo et aux ODD et s'inscrivait dans le cadre de la Stratégie régionale de l'IGAD 2016-2020, de la Stratégie du Dispositif régional pour la résistance à la sécheresse et la viabilité de l'IGAD (IDDRSI). Il était aligné sur l'Agenda 2063 de l'Union africaine, le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et le Programme régional d'investissement agricole (PRIA) IGAD-PDAA 2016-2020.

IMPACT

Le projet a permis aux parties prenantes d'Afrique de l'Est de mieux connaître l'étendue et l'origine des pertes après récolte, d'accroître leurs capacités et d'améliorer l'environnement institutionnel pour la mise en œuvre d'activités de réduction desdites pertes. En encourageant l'action en faveur d'une meilleure gestion des pertes après récolte, le projet a contribué à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.

Le soutien apporté à la réduction des pertes et gaspillages alimentaires participe aux efforts vers l'atteinte de l'ODD 12, qui vise à promouvoir une consommation et une production responsables, ainsi qu'à l'ODD 2, qui ambitionne d'éliminer la faim d'ici 2030.

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Le projet visait à aider les États membres de l'IGAD à atteindre la cible 12.3 de l'ODD 12 et l'engagement 3.3 de la Déclaration de Malabo, à savoir éliminer la faim en Afrique d'ici 2025 en réduisant de moitié les niveaux actuels de pertes après récolte. À cette fin, la FAO a contribué à l'élaboration d'une stratégie régionale pour une gestion renforcée des pertes après récolte et des outils nécessaires à sa mise en œuvre aux niveaux régional et national.

La première réalisation importante du projet a été l'élaboration d'une stratégie régionale de réduction des pertes alimentaires après récolte en conformité avec le cadre continental de l'Union africaine. Cette stratégie vise à soutenir la gestion des pertes alimentaires en Afrique de l'Est en développant, mettant en œuvre et coordonnant les politiques, les investissements, les processus, les réglementations et les activités commerciales régionales qui nécessitent une intervention et une coordination au niveau régional. La FAO et le Secrétariat de l'IGAD ont ainsi élaboré un projet de stratégie régionale de gestion des pertes après récolte, un cadre de suivi et d'évaluation et un plan d'action sur la base des rapports d'évaluation des pertes après récolte des pays, des contributions et des commentaires des parties prenantes et des informateurs les plus pertinents. Cette formulation a été rendue possible par l'examen des politiques nationales actuelles en matière de pertes après récolte à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda, au Soudan et au Soudan du Sud. Ces examens ont permis: i) d'évaluer la situation actuelle des pertes après récolte dans chaque pays; ii) d'identifier cinq produits alimentaires prioritaires et de cartographier les structures de leur chaîne de valeur; iii) d'identifier les points critiques de pertes (PCP) pour ces produits alimentaires prioritaires; iv) d'analyser le niveau des pertes, des micro, méso et macro causes et d'envisager des solutions pour chaque PCP; v) d'identifier les problèmes régionaux affectant la gestion des pertes après récolte pour les cinq produits alimentaires prioritaires et de proposer des interventions politiques possibles. Sur la base de ces résultats, le Secrétariat de l'IGAD et la FAO ont organisé un atelier technique régional permettant de revoir et d'améliorer la stratégie régionale de gestion des pertes après récolte ainsi que son cadre de suivi et d'évaluation. La stratégie révisée a ensuite été validée techniquement lors d'une session pré-ministérielle régionale d'experts techniques et approuvée par les ministres de l'agriculture de l'IGAD. La stratégie définit cinq objectifs stratégiques qui seront réalisés au niveau régional par l'IGAD: i) sensibiliser aux politiques de pertes après récolte et communiquer pour améliorer leur application; ii) coordonner et assurer la cohérence des activités de réduction des pertes après récolte; iii) promouvoir la participation du secteur privé; iv) gérer les connaissances et renforcer les capacités en matière de gestion des pertes après-récolte; v) assurer la recherche adaptative, la collecte de données et la mesure des pertes après récolte.

Le projet s'est également concentré sur le renforcement des capacités du Secrétariat de l'IGAD et de ses États membres à concevoir et mettre en œuvre des politiques, stratégies et programmes de réduction des pertes alimentaires. Pour ce faire, des sessions de renforcement des capacités ont été organisées à l'intention du personnel technique et politique du Secrétariat de l'IGAD et du personnel des États membres de l'IGAD sur l'évaluation des pertes après récolte et la conception et la mise en œuvre de solutions pour les réduire. Une visite à l'Institut éthiopien de recherche agricole a également été organisée, qui a permis aux participants d'effectuer des travaux pratiques en laboratoire, tels que l'échantillonnage des grains, le tri visuel des grains endommagés et non endommagés par les parasites pendant le stockage, et d'assister à des démonstrations des technologies améliorées de stockage des grains (silos métalliques et sacs hermétiques). Ces sessions de formation ont été complétées par des activités de sensibilisation sur l'ampleur et l'impact des pertes et gaspillages alimentaires dans la région, organisées lors d'un atelier de consultation technique des parties prenantes, d'une session pré-ministérielle d'experts techniques, d'une réunion ministérielle et d'un atelier de formation des formateurs.

En outre, le matériel de formation sur les pertes après récolte développé par la FAO, notamment la méthodologie d'analyse des pertes alimentaires de la FAO, a été adapté au contexte régional par des experts confirmés en gestion des pertes après récolte. L'IGAD et ses États membres se sont engagés à adopter l'indice mondial des pertes alimentaires de la FAO et à l'incorporer dans le système d'établissement de rapports de l'IGAD, tandis que le cadre de suivi et d'évaluation de la Déclaration de Malabo a été partiellement incorporé dans la stratégie de gestion des pertes après récolte de l'IGAD.

Enfin, deux propositions de projet sur la réduction des pertes après récolte des céréales dans la région de l'IGAD ont été formulées, le premier par l'IGAD grâce au soutien de la FAO, le second par la FAO en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM). Ces propositions de projet permettront de rechercher des financements supplémentaires pour assurer la continuité du projet et la mise en œuvre des activités de réduction des pertes après récolte. Les propositions ont bénéficié des contributions et des commentaires des participants à l'atelier de formation des formateurs, et ont été consolidées par les experts en gestion des pertes après récolte.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

Au début du projet, un atelier de lancement de deux jours à Djibouti a réuni avec succès 26 participants des ministères de l'agriculture des États membres de l'IGAD, du Secrétariat de l'IGAD, de l'Union africaine et de la FAO pour convenir d'un plan de travail et des différents rôles des parties prenantes pour la bonne exécution du projet. Compte tenu du budget et du temps limité accordé au projet, il a été convenu que le projet servirait de catalyseur pour le lancement de plusieurs initiatives ultérieures, qui s'appuieront sur les résultats du projet après sa clôture.

L'un des atouts majeurs du projet a été l'engagement et l'approche collaborative adoptés par le Secrétariat de l'IGAD, les États membres de l'IGAD via leurs ministères de l'agriculture, la FAO, le secteur privé, les ONG et d'autres agences des Nations Unies, garantissant que chaque partenaire s'acquitte efficacement de ses rôles et responsabilités. Ce projet s'est également appuyé sur les précédentes activités de gestion des pertes après récolte menées par la FAO, la Fondation Rockefeller et la Commission de l'Union africaine (CUA) en 2018, qui ont notamment conduit à l'élaboration d'une stratégie de gestion des pertes après récolte pour guider et coordonner les initiatives de réduction des pertes et gaspillages alimentaires.

En raison des mesures de restriction des déplacements prises pour contrer la propagation de la covid-19, certaines activités, en particulier les formations en présence, n'ont pas pu être organisées selon le calendrier prévu. Par conséquent, la date de clôture du projet a été reportée deux fois pour finaliser la totalité des livrables. La majorité des activités ont toutefois été mises en œuvre dans le cadre du budget prévu. Seul un atelier de mobilisation des ressources n'a pas pu être organisé avant la fin du projet.



©FAO SFE

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Les ministères de l'agriculture de l'IGAD ont convenu de mettre pleinement en œuvre la stratégie nouvellement élaborée au niveau national, soit par son intégration dans les cadres nationaux existants, soit par l'élaboration de nouvelles stratégies nationales.

En raison des capacités limitées des pays en matière de gestion des pertes après récolte, des initiatives continues de développement des capacités du personnel technique des universités et des institutions de recherche, des ministères de l'agriculture et de leurs institutions affiliées, des ONG et du secteur privé sont nécessaires. Les maîtres formateurs formés lors de l'atelier de formation des formateurs sont des personnes-ressources qui peuvent soutenir le renforcement des capacités dans la région. Grâce au soutien de l'IGAD, ils sont en mesure d'assurer la formation des agents de vulgarisation au niveau communautaire. En outre, pour coordonner et suivre les initiatives de réduction des pertes alimentaires, les experts techniques qui ont participé à l'atelier de formation des formateurs ont convenu d'établir des groupes de travail techniques nationaux qui serviront de plateforme de partage d'informations et de mise en réseau sur la gestion des pertes après récolte afin de garantir le renforcement des capacités et le soutien technique aux États membres de l'IGAD.

Outre le renforcement des capacités, la diffusion des conclusions et des résultats du projet sera d'utilité aux pays qui bénéficieront ainsi des expériences des autres pays. La traduction de la documentation du projet par le Secrétariat de l'IGAD contribuera à cet objectif.

L'appel mondial de la FAO pour réduire les pertes et gaspillages alimentaires, lancé lors de la Journée internationale de sensibilisation aux pertes et gaspillages de nourriture en 2021, est une initiative importante qui pourrait soutenir la continuité de certaines des activités initiées pendant le projet, comme le renforcement des capacités en matière de réduction des pertes alimentaires. En outre, les ministères de l'agriculture des États membres de l'IGAD doivent intégrer et mettre en œuvre des stratégies de réduction des pertes et gaspillages alimentaires, et doivent rendre compte de leurs efforts en ce sens tous les deux ans dans le cadre de leurs engagements envers la Déclaration de Malabo. Les pays qui ne sont pas en mesure de respecter cet engagement seront mal classés dans le cadre du système de rapport de la CUA.

À cet égard, il est nécessaire de soutenir de nouvelles initiatives pour l'amélioration de la gestion des pertes après récolte par un financement supplémentaire, afin que les meilleures pratiques et interventions identifiées puissent être étendues et adoptées dans tous les États membres de l'IGAD. Il est recommandé que les États membres de l'IGAD et le Secrétariat de l'IGAD allouent plus de ressources et investissent davantage dans cet objectif.

Plusieurs pays ont exprimé un intérêt à collaborer sur des projets et à partager des ressources. Pour maintenir cette dynamique, un soutien supplémentaire sera nécessaire. Deux propositions de projets sont en cours d'élaboration: l'une par le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est et l'autre par le Secrétariat de l'IGAD.

DURABILITÉ

1. Développement des capacités

Le projet a contribué au développement des capacités nationales en matière d'évaluation et de gestion des pertes après récolte. L'accent a été mis sur la formation et le renforcement des capacités des parties prenantes nationales (responsables gouvernementaux, institutions universitaires et de recherche, acteurs de la chaîne de valeur). Quatre événements de sensibilisation et un atelier de formation des formateurs ciblant les acteurs techniques et politiques ont ainsi été organisés.

Le personnel des institutions de recherche et d'éducation, des ministères de l'agriculture et des institutions affiliées, du secrétariat de l'IGAD et du secteur privé a été formé lors d'un atelier de formation de formateurs sur l'évaluation et la réduction des pertes après récolte. Au total, 22 participants de Djibouti, d'Éthiopie, du Kenya, d'Ouganda, de Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud ont participé à une formation en présence de cinq jours à Addis-Abeba (Éthiopie). Ils constituent désormais un vivier de maîtres formateurs qui contribuera à la durabilité du projet en assurant la diffusion des connaissances.



2. Égalité des sexes

Le projet a pris acte du fait que les femmes jouent un rôle clé dans les opérations de récolte et de manipulation des produits après la récolte. Des efforts ont été faits tout au long du projet pour assurer leur inclusion dans les activités, et les consultants nationaux recrutés ont été encouragés à les impliquer davantage dans la conduite des entretiens avec les informateurs lors des évaluations. Sur les 22 participants à la formation des formateurs, huit étaient des femmes et 14 des hommes.

Les ateliers et les réunions du projet ont également permis de sensibiliser les participants à l'importance de la dimension du genre (y compris chez les jeunes) dans les mesures et les interventions de réduction et de gestion des pertes après récolte.

3. Durabilité environnementale

La réduction des pertes alimentaires permet de préserver les ressources et les intrants agricoles tout en réduisant l'empreinte carbone causée par la perte ou le gaspillage de nourriture. Le projet a permis de sensibiliser les participants à l'impact environnemental des pertes alimentaires, ainsi qu'à la disponibilité de technologies et de solutions peu coûteuses et respectueuses de l'environnement, telles que des options de stockage hermétique d'origine locale (sacs hermétiques, silos en plastique et silos métalliques) pour les céréales et une chambre froide à énergie nulle pour les fruits et légumes au niveau des ménages, afin de réduire les pertes et les gaspillages dans les différentes chaînes de valeur alimentaires.

4. Approche fondée sur les droits de l'homme, notamment le droit à l'alimentation et un travail décent

Le projet a contribué à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire. Pendant sa mise en œuvre, le projet a strictement respecté les principes de non-discrimination et de promotion de l'égalité des sexes.

5. Durabilité technologique

À travers le développement d'une stratégie de gestion des pertes après récolte et la formation des parties prenantes, le rôle des technologies efficaces, évolutives et conviviales et les meilleures pratiques pour réduire les pertes alimentaires ont été soulignés.

6. Durabilité économique

À long terme, la mise en œuvre de la stratégie de gestion des pertes après récolte aux niveaux régional et national aura des retombées économiques positives pour les agriculteurs, les communautés rurales et le secteur de la chaîne d'approvisionnement alimentaire, qui bénéficieront d'une réduction du coût des intrants et d'une augmentation des revenus.



DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION PRODUITS AU COURS DU PROJET

Documents

- Stratégie de gestion des pertes après récolte de l'IGAD.
- Cadre de suivi et d'évaluation de l'IGAD et plan d'action.

Matériel de diffusion/communication

- Ethiopian Monitor.** Communiqué de presse. *IGAD's agriculture ministers devise strategy to tackle post-harvest loss.* <https://bit.ly/3MufAQC>.
- FAO.** Communiqué de presse. *Reducing post-harvest loss and waste; crucial to ensuring food and nutrition security in the IGAD region.* <https://bit.ly/3G1puGP>.
- FAO/IGAD.** Modules de formation et autres matériels de formation pour la formation des formateurs.
- IGAD.** Communiqué de presse. Les ministres de l'agriculture de l'IGAD ont approuvé une nouvelle stratégie de gestion des pertes après récolte. <https://bit.ly/3xdB9Q0>.

RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	Amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les pays membres de l'IGAD par la réduction des pertes alimentaires		
Résultat	L'amélioration de la base de connaissances sur l'état des initiatives de réduction des pertes alimentaires dans la région constitue une base solide pour l'action		
	Indicateur(s)	Nombre de projets de gestion des pertes après récolte dans les États membres de l'IGAD.	
	Situation de référence	2	
	Objectif final	4	
	Commentaires et mesures de suivi à adopter	Six initiatives de réduction des pertes alimentaires dans la région de l'IGAD ont été recensées.	
Produit 1	Formulation d'une stratégie régionale sur la gestion des pertes après récolte alignée sur le cadre continental de l'UA		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	La stratégie de gestion des pertes après récolte de l'IGAD a été élaborée et validée par les États membres.	1	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Grâce à un expert international, un projet de stratégie, comprenant un système de suivi-évaluation cohérent avec la stratégie continentale et le cadre de suivi-évaluation de l'Union africaine a été élaboré. Par la suite, un atelier régional de consultation technique des parties prenantes a été organisé le 12 juillet 2021 pour examiner et enrichir le projet de stratégie ainsi que son cadre de suivi-évaluation et son plan d'action. La stratégie de gestion des pertes après récolte de l'IGAD a été validée techniquement lors d'une session régionale pré-ministérielle d'experts techniques et approuvée par les ministres de l'agriculture de l'IGAD lors d'une réunion ministérielle virtuelle organisée par l'IGAD, avec le soutien technique et financier de la FAO le 12 août 2021.		
Activité 1.1	Atelier de lancement		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> – Un atelier de deux jours s'est tenu à Djibouti les 11 et 12 mars 2019 pour lancer officiellement le projet. Vingt-six participants (acteurs techniques et politiques des ministères de l'agriculture des États membres de l'IGAD, du Secrétariat de l'IGAD et de la FAO) ont participé à l'atelier et ont convenu d'un plan de travail et des rôles des parties prenantes pour une mise en œuvre réussie du projet. L'atelier a permis de: <ul style="list-style-type: none"> - présenter les composantes clés du projet et favoriser une compréhension commune parmi les États membres de l'IGAD de la contribution spécifique apportée par le projet à la réduction des pertes alimentaires après récolte dans la région; - examiner les travaux passés et en cours dans la région sur lesquels le projet pouvait s'appuyer; - élaborer et convenir d'une liste détaillée d'activités et de résultats pour le projet, y compris des domaines d'intérêt précis et des échéances. – Compte tenu du budget et du temps limités du projet, il a été souligné que le projet devait agir comme un catalyseur pour démarrer ces activités qui se poursuivront après sa clôture grâce à de nouvelles sources de financement. L'atelier de lancement a permis de réunir toutes les principales parties prenantes, tant au niveau de l'Union africaine que des pays, et de développer une vision commune du projet, garantissant une bonne appropriation par les parties prenantes et la durabilité des actions. 	

Activité 1.2	Évaluation des politiques et stratégies nationales en matière de pertes après récolte pour alimenter le développement de la stratégie régionale	
	Réalisé	Oui
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> – Des consultants nationaux ont été recrutés et ont entrepris des évaluations nationales des pertes après récolte pour cinq produits prioritaires. Compte tenu des restrictions de mouvement dues à la pandémie de covid-19, ces évaluations ont été réalisées par le biais d'examens documentaires et d'entretiens avec des informateurs pertinents. Les tâches suivantes ont été réalisées: <ul style="list-style-type: none"> - évaluation de la situation nationale des pertes après récolte; - identification des produits alimentaires prioritaires de Malabo et cartographie des structures de leurs chaînes de valeur; - identification des PCP pour les produits alimentaires prioritaires ; - discussion sur le niveau des pertes, les causes micro, méso et macro et les solutions pour chaque PCP; - identification des problèmes régionaux affectant la gestion des pertes après récolte pour les cinq produits alimentaires prioritaires et proposition d'interventions politiques possibles pour les réduire; - compte-rendu du score et de la performance du pays au cours de la période biennale du PDDAA; - fournir des projections des pertes après récolte de 2019 à 2025 pour les pays. – Le recrutement de consultants nationaux a également servi à renforcer les capacités d'évaluation et de gestion des pertes après récolte. Six évaluations nationales desdites pertes ont été réalisées pour Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Soudan et le Soudan du Sud. 	
Activité 1.3	Développer un document stratégique régional sur la gestion des pertes après récolte, aligné sur le cadre de la CUA	
	Réalisé	Oui
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> – Conformément aux principaux résultats du projet, le consultant international, avec le soutien de la FAO et du Secrétariat de l'IGAD, a élaboré sur la base des rapports d'évaluation des pertes alimentaires, des contributions et des commentaires des parties prenantes et des informateurs un projet de stratégie de gestion des pertes alimentaires, un cadre de suivi et d'évaluation et un plan d'action. La stratégie vise à soutenir la gestion des pertes alimentaires dans la région de l'Afrique de l'Est en développant, mettant en œuvre et coordonnant les politiques, les investissements, les processus, les réglementations et les activités commerciales régionales qui nécessitent une intervention et une coordination au niveau régional. – La stratégie a identifié cinq objectifs stratégiques qui seront mis en œuvre par l'IGAD pour atteindre l'objectif global de la stratégie de gestion des pertes après récolte de l'IGAD: <ul style="list-style-type: none"> - sensibilisation à la politique en matière de pertes après récolte et communication pour encourager la mise en œuvre; - coordination et cohérence des activités de réduction des pertes; - promotion de la participation du secteur privé; - gestion des connaissances et développement des capacités en matière de gestion des pertes après récolte; - recherche adaptative, collecte de données et mesure des pertes après récolte. – Chacun des objectifs stratégiques de l'IGAD est assorti d'une série d'interventions visant à atteindre les résultats souhaités. 	
Activité 1.4	Organiser un atelier de validation (niveau technique et ministériel)	
	Réalisé	Oui
Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> – Le Secrétariat de l'IGAD et la FAO ont organisé un atelier régional de consultation technique des parties prenantes le 12 juillet 2021 au cours duquel le projet de stratégie de gestion des pertes après récolte et son cadre de suivi et d'évaluation ont été examinés et complétés. – La stratégie révisée a été validée techniquement lors d'une session technique régionale pré-ministérielle le 12 août 2021 et approuvée par les ministres de l'agriculture de l'IGAD lors d'une réunion virtuelle organisée par l'IGAD grâce au soutien technique et financier de la FAO. 	

Produit 2	Renforcement des capacités humaines et institutionnelles du Secrétariat de l'IGAD et des pays membres dans la conception et la mise en œuvre des politiques, stratégies et programmes de réduction des pertes alimentaires		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Nombre d'événements de sensibilisation et de formations entrepris.	2	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires	Au total, quatre événements de sensibilisation et une formation de formateurs ont été organisés à l'intention des acteurs techniques et politiques.		
Activité 2.1	Adaptation de la boîte à outils générique de réduction des pertes après récolte		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les experts en gestion des pertes après récolte ont adapté au contexte de l'Afrique de l'Est le matériel de formation précédemment développé par la FAO, notamment la méthodologie d'analyse des pertes alimentaires.	
Activité 2.2	Entreprenre la formation des formateurs des États membres sur l'évaluation et la gestion des pertes après récolte		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	<ul style="list-style-type: none"> – Le renforcement des capacités du personnel du Secrétariat de l'IGAD et des représentants des États membres de l'IGAD, qu'il s'agisse de personnel technique ou de décideurs, sur l'évaluation des pertes alimentaires, la conception et la mise en œuvre de solutions de réduction des pertes alimentaires dans les États membres de l'IGAD a été assuré par les experts recrutés. Une formation en présentiel de cinq jours a été organisée pour les experts techniques sélectionnés du 23 au 27 mars 2022 à Addis Abeba (Éthiopie) afin de renforcer les capacités des maîtres formateurs. Au total, 22 participants (huit femmes et 14 hommes) de Djibouti, d'Éthiopie, du Kenya, d'Ouganda, de Somalie, du Soudan et du Soudan du Sud, ainsi que des agents techniques du secrétariat de l'IGAD ont participé à la formation. – L'objectif principal était d'organiser une formation spécialisée de formateurs pour le secrétariat de l'IGAD et les représentants des États membres sur l'évaluation et la gestion des pertes alimentaires dans diverses chaînes de valeur alimentaires, en mettant l'accent sur les méthodologies de mesure, la collecte et l'analyse des données et l'établissement de rapports, afin de doter les stagiaires de connaissances et de compétences pratiques. – La méthodologie de formation était interactive, les formateurs veillant à ce que les connaissances soient non seulement diffusées, mais aussi perçues et comprises avec précision par les participants. Pour ce faire, les participants se sont livrés à des exercices pratiques et à des discussions de groupe. – Une excursion à l'Institut éthiopien de recherche agricole a également été organisée, au cours de laquelle les participants ont participé à des exercices pratiques en laboratoire (échantillonnage des grains, tri visuel des grains endommagés et non endommagés par les parasites pendant le stockage) et à la démonstration de technologies améliorées de stockage des grains telles que les silos métalliques et les sacs hermétiques (y compris les sacs PIC et les «super sacs»). – L'atelier de formation a également servi de plateforme pour recevoir les commentaires des participants sur le projet de note conceptuelle, la proposition de projet complète qui en découle et l'atelier de mobilisation des ressources. 	
Activité 2.3	Organiser la sensibilisation à la gestion des pertes après récolte		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Quatre événements de sensibilisation ont été réalisés au cours d'un atelier de consultation des parties prenantes techniques, d'une session d'experts techniques pré-ministérielle, d'une réunion ministérielle et d'un atelier de formation des formateurs sur l'ampleur et l'impact des pertes et gaspillages alimentaires dans la région de l'Afrique de l'Est par le biais de présentations techniques.	

Activité 2.4	Mettre en place des groupes de travail techniques nationaux pour coordonner et suivre les initiatives de réduction des pertes alimentaires		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Les ministres de l'agriculture de l'IGAD et le secrétariat de l'IGAD se sont engagés à mettre en œuvre et à intégrer pleinement la stratégie régionale dans les cadres nationaux ou à travers le développement de nouvelles stratégies nationales. Pour assurer un renforcement continu des capacités dans les États membres et un partage régulier des connaissances et des expériences, les experts techniques qui ont participé à la formation des formateurs se sont engagés à former un groupe de travail technique qui servira de plateforme de partage d'informations et de mise en réseau sur la gestion post-récolte.	
Produit 3	Mise en place d'un système de suivi-évaluation des pertes après récolte de l'IGAD pour suivre et rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de Malabo en la matière et synchronisation avec le processus de suivi-évaluation des pertes après récolte et de révision biennale de la CUA		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Développement d'un système régional de suivi-évaluation pour les pertes après récolte.	1	Oui
Situation de référence	0		
Commentaires			
Activité 3.1	L'IGAD adopte le cadre de suivi et d'évaluation de Malabo, y compris le nouvel indice mondial des pertes alimentaires (au lieu d'utiliser des pourcentages de perte de nourriture)		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Le Secrétariat de l'IGAD et la FAO ont développé et incorporé un cadre de suivi et d'évaluation dans la stratégie de gestion des pertes après récolte de l'IGAD, conformément au cadre continental de suivi et d'évaluation, qui a été approuvé par les ministres de l'agriculture de l'IGAD.	
Activité 3.2	Incorporation et adoption de l'indice mondial des pertes alimentaires de la FAO dans le système de d'établissement des rapports de l'IGAD		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	Suite à la validation et à l'approbation de la stratégie, les groupes de travail techniques régionaux et nationaux sur la réduction des pertes de nourriture se sont engagés à adopter l'indice mondial des pertes alimentaires de la FAO dans le système d'établissement des rapports de l'IGAD.	
Produit 4	Un projet visant à renforcer les efforts de réduction des pertes après récolte susceptible d'attirer des financements est élaboré		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	Proposition de projet élaborée.	1	En partie
Situation de référence	0		
Commentaires			
Activité 4.1	Élaborer une proposition de projet complète		
	Réalisé	Oui	
	Commentaires	En utilisant les éléments tangibles générés par les activités du projet, l'équipe de projet de la FAO, en collaboration avec le Programme alimentaire mondial, a développé une proposition de projet sur la réduction des pertes après récolte des céréales. En outre, au cours de la formation des formateurs, un atelier de rédaction de propositions de projet a eu lieu, au cours duquel les experts en gestion des pertes après récolte ont fourni leurs contributions et leurs commentaires pour un projet de note conceptuelle à inclure dans une proposition de projet complètement développée par le Secrétariat de l'IGAD et soutenue par la FAO.	
Activité 4.2	Organiser un atelier de mobilisation des ressources pour la proposition de projet élaborée		
	Réalisé	Non	
	Commentaires	Cette activité n'a pas pu être entreprise dans le cadre du projet. Cependant, le Secrétariat de l'IGAD, avec le soutien de la FAO, a l'intention d'organiser un atelier de mobilisation des ressources avec les donateurs, suite aux réactions des États membres de l'IGAD.	

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie